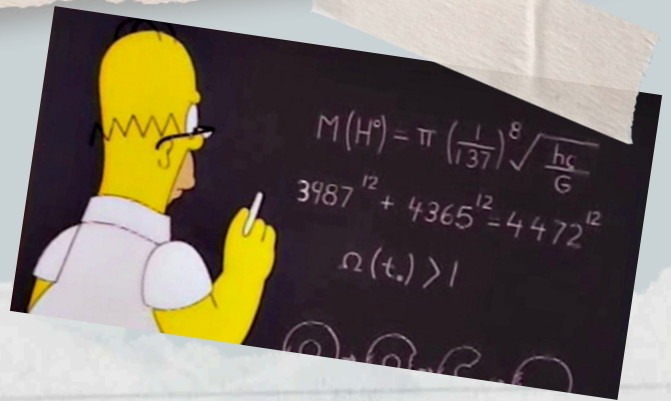




# Moins ou ... plus 500 ?

FO corrige  
l'équation !



Le mouvement de **grève à France Travail du 05 décembre 2024** doit être une réussite pour adresser un **message FORT** au Gouvernement.

Comment mener à bien cette transformation avec une telle baisse d'effectifs ?  
Même le Directeur Général s'interroge !

La mise en place de "l'inscription renouvelée" va fortement impacter les conditions de travail de tous les agents, le réveil sera brutal pour ceux qui en doutent encore.

## Une charge de travail qui va augmenter

Concernant l'inscription des nouveaux publics à compter du 1er janvier 2025, la DG comptait tenir le couvercle sur la marmite en indiquant qu'avec la fin des ESI, la charge de travail allait baisser.

QUE NENI ! **FO** a mis la main sur des documents non fournis aux élus qui indiquent à la virgule près la charge que représente l'inscription du flux des nouveaux publics de demandeurs d'emploi.

**Malgré la fin de l'ESI la charge de travail va tout de même augmenter et de manière durable, et demain de façon exponentielle lorsqu'il s'agira de reprendre le « stock » de demandeurs d'emploi.**

**FO a fait ses calculs, à partir des données de la Direction, et ce sont en réalité 500 ETP supplémentaires qu'il faudrait dès le 1er janvier 2025 pour assurer cette nouvelle charge.**

Nos décideurs ont dû se tromper de symbole mathématique !

Ce n'est pas **500 ETP** de moins mais bien **de plus** qu'il faut pour assurer rien que l'inscription à compter du 1er janvier 2025.

**AUCUN AGENT N'EST EN TROP A FRANCE TRAVAIL. NON A TOUTE BAISSÉ D'EFFECTIF !  
OUI AUX TITULARISATIONS DES COLLEGUES CDD. OUI A DES EMBAUCHES NECESSAIRES.**

**TOUS en grève le 5 décembre pour nos effectifs, pour nos conditions de travail, pour nos salaires !**

Paris, le 27 novembre 2024